



ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIO-ECONOMIQUE DU PROJET DE REBOISEMENT ENERGETIQUE « ECOMAKALA » DANS LE
NORD-KIVU, MIS EN ŒUVRE PAR LE WWF BELGIQUE

Réf.
60

Expert(s)	Pays	Volume (hj)	Montant* (€)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Jérôme Maurice	RD Congo	22	18 460 <i>*activité de l'expert cité, alors au sein d'ONFI</i>	WWF Belgique	UE	Jan. 2012	Juil. 2012	Pole Institute de Goma	tlusengewwfpevi@gmail.com +243 971 321 047

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>EcoMakala est un projet de reboisement de production à grande échelle (5000 ha entre 2007 et 2012), mis en œuvre principalement sur les terres de petits propriétaires terriens locaux (sur des champs allant de 0.5 ha à 5 ha) et en collaboration avec eux, dans les territoires de Masisi, Rutshuru, Nyiragongo, Beni et Lubero dans la province du Nord Kivu dans l'est de la RDC. Le projet a comme objectif principal l'approvisionnement en bois de chauffe et charbon de bois de la population des villes de Goma, Beni et ses alentours, tout en contribuant à la réduction de la pauvreté et au développement durable et en proposant une alternative à la coupe illégale dans le Parc National des Virungas, dernier refuge des gorilles de montagne dans la région du Rift Albertin.</p> <p>Le projet EcoMakala vise également le développement d'un nouveau modèle de reboisement communautaire permettant non seulement le reboisement rapide d'une région confrontée à une crise énergétique importante, mais également un contrôle fin des réalisations, un accompagnement technique et organisationnel poussé des associations et des planteurs (acteurs locaux de reboisement) ainsi que la mise en place d'un système de capital rotatif devant permettre la pérennisation des activités de reboisement après la fin du projet.</p> <p>L'étude d'impact environnemental et socio-économique a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du Document Descriptif de Projet (PDD) en vue de son enregistrement au Mécanisme de Développement Propre. La zone d'action du projet est en grande partie habitée. Une des attentes du commanditaire de l'étude était donc d'étudier la situation de cette zone et d'anticiper les impacts potentiels afin de proposer des mesures permettant un développement équilibré du territoire, respectueux des enjeux environnementaux, sociaux, culturels et économiques locaux.</p>	<p>L'étude socio-économique a consisté à élaborer et tester le guide d'enquêtes socio-économique et le plan d'échantillonnage sur le terrain (5 territoires, 16 enquêteurs, 1856 questionnaires administrés), pour : (i) l'évaluation de la demande en bois énergie dans les foyers ruraux et urbains de la région, (ii) l'évaluation des conditions de vie pour établir le scénario de référence du projet, (iii) l'identification des acteurs concernés et la description de leur vie économique, sociale et culturelle, (iv) l'identification des problèmes particuliers liés au genre, aux groupes défavorisés ou vulnérables et (v) l'obtention des informations sur l'utilisation de l'espace, des ressources et du système foncier. Les enquêteurs ont été recrutés sur le terrain et formés à la prise en main du questionnaire par le consultant national supervisé par J. Maurice, en charge de la coordination des enquêtes. Des ateliers de restitution ont été réalisés dans les territoires, à l'exception du Masisi, en raison de troubles sociopolitiques.</p> <p>L'étude environnementale a consisté en l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif d'inventaires floristiques et d'observations faunistiques permettant la description du milieu biophysique, la description de l'état initial et de son évolution compte tenu des impacts probables du projet, positifs et négatifs. Les techniciens du WWF ont été formés par l'expert principal à la prise en main du guide d'inventaires (fiches d'inventaires, protocole, maniement des outils GPS, Suunto et rubans forestiers) sur le terrain lors d'une formation en territoire de Masisi. L'analyse des données récoltées (89 placettes, sur un parcours total d'environ 88 kms à vol d'oiseau) a permis de mettre en évidence le très haut degré d'anthropisation du milieu sur lequel le projet intervient (mosaïque de paysages ruraux avec une très faible biodiversité). Elle a également permis de mettre en avant les principaux risques environnementaux du projet (érosion, acidification, appauvrissement chimique, risque phytosanitaire) et les mesures de compensation appropriées.</p>